



FAIR

Propriétaire de la marque / du programme

Association FAIR pour des prix de lait équitables
Weststrasse 10
3006 Berne

Téléphone 031 359 57 87

E-mail info@fair.ch

www.fair.ch

L'objectif de FAIR est de garantir aux producteurs suisses de lait des prix assurant une existence digne et la pérennité de leur exploitation.

Le prix doit :

- Permettre de produire du lait de haute qualité
- Assurer la survie de la famille et de l'exploitation
- Permettre de faire des investissements visant à améliorer les conditions de vie du bétail et la qualité du lait
- Augmenter la considération portée au lait en tant que produit naturel et sain

Public cible

Laiteries, entreprises de transformation du lait, organisations de commerce du lait, transformateurs à la ferme

Bénéfice pour le client

La marque garantit que le prix du lait payé aux producteurs est durable, assure leur existence et permet une production laitière axée sur le bien-être animal.

Exigences essentielles

Entreprises de transformation/de commerce :

- Transformation séparée de la réception jusqu'à la livraison des produits
- Contrat d'achat de lait avec les producteurs de lait
- Paiement de la prime de 12 centimes par kilo de lait
- Respect des normes graphiques pour les emballages

Producteurs de lait :

- Participation à deux des trois programmes de la Confédération (A1, toutes

les vaches laitières) SRPA (contribution pour les sorties régulières en plein air), SST (contribution pour les systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux), PLVH (production de lait et de viande basée sur les herbages)

- Pas d'utilisation de graisse ou d'huile de palme comme aliment simple ou comme composant d'aliments mélangés.
- Détention des veaux conforme à la Solution sectorielle veaux maigres de Proviande.
- Respect des exigences relatives à l'assurance de la qualité dans la production laitière (en vertu de l'ordonnance du DFI réglant l'hygiène dans la production laitière [OHyPL] et de l'ordonnance sur le contrôle du lait [OCL]).

Reglements / Standards

<http://www.fair.ch>

Possibilité de distinction

Les entreprises certifiées apposent le logo FAIR sur leurs produits.

Inscription

Les entreprises intéressées s'inscrivent directement auprès de l'Association FAIR pour des prix de lait équitables.

Audit

Audit tous les deux ans chez les entreprises de transformation/de commerce par ProCert ou en collaboration avec des sous-traitants.

Il n'y a pas de contrôle sur l'exploitation du producteur de lait. Les contrôles sont effectués via les vendeurs ou les transformateurs de lait.

Validité du certificat

2 ans

Coûts

Selon le règlement tarifaire de ProCert.

Contact ProCert

Christian Wasem,
Tél. 031 560 67 73

c.wasem@procert.ch

Source : www.fair.ch